

LA JC 231 ET LA VILLE DU ROBERT ORGANISENT

12^{ÈME} ÉDITION

du 28 avril au 01 mai 2017

TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

vendredi 28 avril

ROBERT / GROS MORNE

samedi 29 avril

SAINT PIERRE / FORT DE FRANCE

dimanche 30 avril

RIVIERE PILOTE / AJOUPA BOUILLON
BASSE POINTE / AJOUPA BOUILLON

lundi 01 mai

VERT-PRE / ROBERT

Ile de France, Coopharma de Porto-Rico,
Caribe Funclar de Saint-Domingue, CSCA de Guadeloupe,
Sélection de Saint-Martin, Sélection de Guyane,
Vélo Passion Caraïbe Réveil Plus de Guadeloupe.

www.ville-robert.fr    APPLI Ville du Robert



TOUR CYCLISTE JUNIOR DE LA MARTINIQUE
JEUNESSE CYCLISTE 231

PROGRAMME

OPERATIONS PRELIMINAIRES

Jeudi 27 Avril 2017

15h00 Accueil du jury des arbitres

16h00 Ouverture de la permanence sportive

- Remise du livret technique
- Vérification des licences par le Collège des Arbitres
- Retrait de dossard & plaque de cadres.
- Equipement des véhicules officiels et des directeurs sportifs : accréditation, radio-tour etc.
- Equipement des vélos : Transpondeurs

**17h00 Clôture et confirmation par les directeurs sportifs de la liste des partants
Affichage de la liste au tableau.**

**17h45 Accueil des Personnalités d'honneurs, Partenaires Institutionnels & Partenaires
Economiques.**

18h00 Ouverture de la cérémonie par le Président

- Présentation du parcours, des maillots de leader, des équipes et du Jury des officiels
- Intervention Partenaires Institutionnels, Economiques et Personnalités d'honneur
- Réunion des directeurs sportifs avec le Directeur de l'épreuve et le jury des Arbitres
- Réception de bienvenue aux invités

Lundi 1^{er} Mai 2017

11h30 Arrivée de la course

12h00 Restauration à la Cantine scolaire de Mansarde

**12h45 Accueil des Personnalités d'honneurs, Partenaires Institutionnels & Partenaires
économiques.**

13h00 Ouverture de la Cérémonie de récompense

12^{ème} TOUR CYCLISTE JUNIOR DE LA MARTINIQUE

Edito

Pour la 12^{ème} édition, la caravane du TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE va parcourir les routes de notre belle île du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

La Martinique possède un patrimoine d'une grande diversité et d'une grande richesse. C'est dans ce décor splendide que les équipes invitées et les équipes locales vont s'élancer. Cette compétition cycliste de grande envergure est très prisée tant par sa position idéale dans le calendrier du comité, que par la qualité de son organisation.

Le parcours emprunté par le peloton a été tracé de manière à ce que le spectacle soit de toute beauté. Si les coureurs font le scénario de l'épreuve, le tracé de cette édition 2017 est fait pour que chacun puisse s'exprimer. Rouleurs, baroudeurs, grimpeurs et sprinteurs auront tous leur mot à dire au cours des quatre jours de courses.

Le travail des bénévoles, l'engagement des partenaires institutionnels (Cap Nord, Collectivité Territoriale de Martinique, La Préfecture, DJCSC et les Villes étapes), et le soutien des partenaires privés font du TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE l'un des plus grands moments pour les juniors Antillo-Guyanais chaque année.

Cette manifestation sportive attire tout au long des routes un public nombreux et la présence des médias, relayant l'actualité de la course au quotidien, renforce l'impact populaire de l'épreuve année après année.

Aujourd'hui le TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE devient une référence dans la Caraïbe et en France Métropolitaine, vu le nombre de demande reçue cette année et vu la qualité des participant qui ont sillonné nos routes.

En effet, les noms qui figurent aux palmarès valorisent davantage chaque année le travail du comité d'organisation de la Jeunesse Cycliste 231 qui s'efforce de trouver des compétiteurs de qualités avec les moyens limités dont nous disposons.

Les 11 derniers vainqueurs du TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE sont tous Martiniquais.

Notre équipe de bénévoles a préparé cette 12^{ème} édition pendant toute une année, à vous, messieurs les coureurs de la sublimer par vos exploits.

Nous vous souhaitons à tous, bonne route dans un esprit fair-play et que vous tous, acteurs et spectateurs, au nom du sport, preniez un maximum de plaisir sur cette 12^{ème} édition.

Merci à tous

Patrick NORESKAL
Président de la JEUNESSE CYCLISTE 231

**CROIRE EN
LA JEUNESSE DE NOTRE PAYS**

ORGANIGRAMME

COMITÉ D'HONNEUR

Remerciements à :

Monsieur Alfred MARIE-JEANNE Député, Président de la Collectivité Territoriale de Martinique

Monsieur Jean-Philippe NILOR Député, Président de l'Institut Martiniquais du Sport

Monsieur Claude LISE Président de l'Assemblée Territoriale de Martinique

Monsieur Fabrice RIGOLET-ROZE, Préfet de Martinique

Monsieur, Alain CHEVALIER, Directeur de la DDJS

Monsieur Alfred MONTHIEUX Président de CAP NORD, Maire du Robert

Monsieur Gilbert COUTURIER Maire du Gros-Morne, Vice-Président de CAP NORD

Monsieur Maurice BONTE Président de l'Association des Maires, Maire d'Ajoupa-Bouillon

Monsieur Didier LAGUERRE Maire de Fort-de-France

Monsieur Christian RAPHA, Maire de Saint-Pierre

Monsieur Germain SOUMBO Président du CROSMA

Monsieur le Chef d'escorte de l'Escadron Motocycliste de la Martinique

COMITÉ DIRECTEUR

Président :

Patrick NORESKAL

Secrétaire Général :

David JOSEPH-AUGUSTE

Secrétaire Général Adjointe :

Laurine IGNACE

Trésorier Général :

Alex JOSEPH-AUGUSTE

Trésorier Général Adjoint :

Kathy CERSON

Vice-Président responsable Matériel :

Lucrecia LAVERNE

Vice-Président responsable Section Route :

Fred MAREM

Vice-Président responsable Section VTT :

Vice-Président responsable Section Triathlon :

Pierre-Henri ROVELA

Vice-Président Chargé de mission :

Jean Paul BOISNOIR, Gaël ELISABETH

Préposé Comité B :

Marie-Noëlle VAUBIEN, Corinne FERJULE

DIRECTION DE COURSE

Président jury :

Pierre AYASSAMY

1^{er} Arbitre :

Moreno GABRIEL-REGIS

2^{ème} Arbitre :

Anne-Alice FEVAL

Préposés Arbitres :

Rosine THEODOSE

Gustave FITT-DUVAL

Pierre NELLA

Juge à l'arrivée :

Thierry FERDINAND

Guylène GUSTO

Chronométrateur :

Alain BABIN

Georges ISIDORE

Ardoisier :

Marie-Dominique COLONETTE

Arbitre à moto :

Patrick CHARLEBOIS

Contrôle Antidopage :

Claudette ARICAT

COMITE D'ORGANISATION

Président Fondateur :	Patrick NORESKAL
Présidents d'honneur :	Charles LAGIER Edouard TINAUGUS
Directeur de l'épreuve et de l'organisation :	Patrick NORESKAL
Secrétaire Général de l'épreuve :	David JOSEPH-AUGUSTE
Trésorier Général de l'épreuve :	Alex JOSEPH-AUGUSTE
Directeur Adjoint & Assistant du directeur :	David JOSEPH-AUGUSTE
Responsable Itinéraires :	Patrick NORESKAL
Responsable Hôtesse :	David JOSEPH-AUGUSTE
Relations Partenaires Economiques :	David JOSEPH-AUGUSTE
Relations Partenaires Institutionnels :	Patrick NORESKAL
Responsable des Invités & VIP :	Patrick NORESKAL
Responsable Intendance course :	Alain BABIN
Accueil des Equipes :	Lucrécia LAVERNE
Responsable Protocole :	David JOSEPH-AUGUSTE
Relations Officiels Fédéraux :	Patrick NORESKAL
Responsable Développement & Sponsoring :	David JOSEPH-AUGUSTE
Responsable Résultats & Affichages :	David JOSEPH-AUGUSTE
Responsable Promotion & Communication :	David JOSEPH-AUGUSTE
Reprographie :	Service des Sports de la Ville du Robert
Conception Graphique :	Ulrick HABRICOT/ Eddy WILLIAM
Relations Publiques :	David JOSEPH-AUGUSTE
Coordinateur Général :	Patrick NORESKAL

ADMINISTRATION

Engagement :	CRCM
Informatique classement :	PERFORMANS KARAIB
Photocopie :	Fred MAREM & Villes Etape
Accréditations :	Laurine IGNACE

RESTAURATION & RECEPTION

Coordinatrice :	Laurine IGNACE
Préposées :	Katy CERSON Marie-Noëlle VAUBIEN

HERBERGEMENT

Lieu :	Centre de Vacances EDF de SAINTE-LUCE
Coordination logistique & Hébergement :	Lucrécia LAVERNE

COMMUNICATION COURSE

Radio-Tour :	CRCM
Gestion des radios :	CRCM
Informations Course	Patrick NORESKAL
Résultat & Informatique :	PERFORMANS KARAÏB
Photo finish :	PERFORMANS KARAÏB
Equipe Vidéo :	TROPIC SPORT TV
Speaker voiture ouvreuse :	Eric LEURY

SERVICE MEDICAL

Médecins

Chauffeur Médecin :

Ambulance :

Ignace NGANMENI

Alain TATLOT

AMBULANCE ALIZE

SERVICE D'ORDRE & SECURITE

EDSR de la Martinique :

Responsable Signaleurs CRCM :

Responsable Signaleurs moto :

Commandant Serge TOIRE

André DUVAL

Daniel MONPELAT

ZONE DE DEPART

Responsable :

Préposé au Départ :

Rodolphe MOULANIER

Rodolphe MOULANIER

ZONE D'ARRIVEE

Responsable :

Préposé aux Arrivées :

Daniel LUDOSKY

André BARBARA

Eric CHARLOTTE

Frédérique MARY

RESPONSABLE RAVITAILLEMENT

Voiture Fraîcheur :

Ravitaillement Ligne :

Rodolphe MOULANIER

Rodolphe MOULANIER

VOITURES & MOTO

Responsable Parc Voiture & Pilote :

Carburant :

Transport vélos :

Voiture Balai :

Voiture Ouverture :

Transport Coureurs :

Fred MAREM

Fred MAREM

Vénérand RAGOT

MARIE-LUCE

Service des Sports

Eric NOMEL

SERVICE TECHNIQUE NEUTRE

Voiture Dépannage Neutre :

Jean-Claude LEMARE

Eddy LANGE

CHAUFFEURS ARBITRES

Président Jury :

1^{er} Arbitre :

2^{ème} Arbitre :

Chrono :

Juge :

Contrôle Médical :

Max MONIQUE

BLAZE

Daniel KANOR

Gaël ELISABTH

Francis MAREM

Edouard DUFAG

ANIMATION PODIUM

Animateur Officiel de l'épreuve :
Podium Arrivée :

Eric LEURY
Eric LEURY

MEDIAS

Directeur Communication Presse :
Responsable Information :
Facebook & Webmaster :

David JOSEPH-AUGUSTE
David JOSEPH-AUGUSTE
Jeunesse Cycliste 231

COORDINATION VILLE

Robert :
Ajoupa-Bouillon :
Saint-Pierre :
Fort-de-France :
Gros-Morne :

Philippe JEAN-MARIE
Angelin OMER

Jean-Michel LIENAFI

CLUBS INVITES

OCVO ILE DE FRANCE
SELECTION GUYANE
CSCA GUADELOUPE
VELO PASSION CARAÏBE REVEIL + GUADELOUPE
COOPHARMA PORTO-RICO
SELECTION SAINT-MARTIN
TEAM CARIBE FUNCLUCAR SAINT-DOMINGUE

CLUBS LOCAUX

ETOILE CYCLISTE LAMENTINOIS
ESPOIR CYCLISTE DUCOSSAIS
ARC-EN-CIEL
JEUNESSE CYCLISTE 231
MADININA BIKERS
CYCLO CLUB SAMARITAIN
VELO CLUB DU FRANCOIS
WINNER TEAM
PEDALE D'OR JOSEPHINE
SPRINT CLUB
CLUB CYCLISTE VAUCLINOIS
UNI SPORT FOYALAIS
ETOILE CYCLISTE DE SAINTE-LUCE
FEWOSS
VELO CLUB DE PETIT-BOURG
CLUB CYCLISTE DU MARIN
UNION CYCLISTE SPIRITAINE

TOUR CYCLISTE JUNIORS DE MARTINIQUE

Règlement 2017 12^{ème} édition

Article 01 : ENGAGEMENT ET DISPOSITION FINANCIERES

- 1) Epreuve cycliste sur route réservée aux juniors (classée 2.32) se disputera du Vendredi 28 avril au Lundi 1^{er} Mai 2017 sous les règlements de la FFC.
- 2) Le chauffeur et le directeur sportif doivent être titulaire d'une licence F.F.C ou UCI
- 3) Les ententes entre clubs sont admises entre 3 clubs du même comité avec accord de l'organisateur.
- 4) Chaque club ne peut présenter qu'une équipe. Chaque équipe est composée au minimum de 3 coureurs. Chaque sélection ou ententes de clubs devra fournir le même maillot à chacun de ses coureurs. Les clubs avec un effectif de moins de 3 coureurs pourront participer à la compétition sans toutefois pouvoir, participer au classement général par équipe. Et ne pourront pas faire d'assistance pas sa voiture de club.
- 5) Aucun club étranger invité ne pourra souscrire de contrats de sponsoring avec les entreprises ou sociétés locales.
- 6) L'épreuve est ouverte aux équipes UCI, FFC des comités Régionaux, territoriaux et des clubs.
- 7) L'inscription des équipes devra comporter la signature du président ou du représentant, revêtu du cachet du club.
- 8) Engagement d'un montant de 30,00€ (trente euros) par coureur à régler le Mardi 2 Avril 2016 au plus tard 16h00 délais de rigueur.
- 9) La signature du président du club (ou de son représentant) et le cachet du club devront y figurer, Le chèque sera à l'ordre du CRC Martinique).
- 10) Les gains de course seront versés à l'ordre des clubs uniquement par le CRC Martinique.
- 11) Les équipes invitées sont prises en charge par l'organisation, pour le transport dans l'île, l'hébergement et les repas du 26 Avril au 02 Mai 2017. Les billets d'avion et les frais personnels sont à la charge des invités.

Article 02 : DOSSARD ET PLAQUE DE CADRE

- 1) Les dossards et plaques seront remis le Jeudi 27 Avril 2017 lors de la réunion des directeurs sportifs.
- 2) Après vérification il sera fourni à chaque coureur deux dossards et une plaque de cadre qu'il devra porter pendant la durée de l'épreuve.
- 3) Tout coureur qui abandonne la course doit enlever immédiatement ses dossards et plaque et les remettre à un commissaire.

Article 03 : EMARGEMENT ET CONTROLE DU MATERIEL

- 1) Chaque coureur et directeur sportif sont tenus de signer la feuille d'émargement avant le départ de chaque étape.
- 2) Les coureurs d'une même équipe doivent porter des maillots identiques. Exception est faite aux porteurs de maillots de leader.
- 3) Le port du casque rigide, avec jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
- 4) Quinze minutes avant le départ de chaque étape ou demi-étape, les coureurs doivent se présenter au contrôle de leur matériel. Le développement maximum autorisé est de 7,93m (braquet : 52x14) les braquets des trois premiers coureurs seront contrôlés à l'arrivée.
- 5) Tout coureur éliminé ne peut en aucun cas continuer la course même officieusement, ni l'accompagner en quoi que ce soit.
- 6) En aucun cas, un coureur engagé dans l'épreuve ne peut, quel que soit le motif de son abandon ou de son élimination, disputer pendant la durée de l'épreuve, une autre compétition (route, VTT). Des dérogations peuvent être accordées par le jury des commissaires de course, en accord avec l'organisateur.

Article 04 : CIRCULATION EN COURSE

- 1) Tout participant à une course par étape est tenu de prendre connaissance des règlements avant le départ. Le fait d'être engagé implique qu'il les connaît et qu'il en accepte les clauses.
- 2) Le jet d'aliments, de musettes, de bidons etc.....durant la compétition et sans précaution, est interdit. Le transport et le jet par les coureurs de récipients en verre en course est strictement interdit et sera puni.
- 3) Les coureurs ne devront pas s'emparer de boissons et autres marchandises. Le vol de marchandises sera sanctionné par une forte amende correspondant au coût des denrées indûment emportées, qui sera directement déduit des prix et primes remportés par le fautif.
- 4) Il est interdit aux coureurs de se faire pousser, tirer, de profiter du sillage d'un véhicule à moteur ou de s'y accrocher. Les fautes tombent automatiquement sous le coup des sanctions prévues à cet effet.
- 5) Tout geste dangereux ou conduite dangereuse pour la sécurité des coureurs et des membres de la caravane est interdit.
- 6) Le directeur sportif est responsable de l'exécution correcte de toutes ces dispositions et de leur stricte observation, de même que de l'arrivée ponctuelle des coureurs au départ.

Article 05 : ARRIVEE ET CHRONOMETRAGE

- 1) Le jury des commissaires est responsable du déroulement de la course, selon la réglementation fédérale.
- 2) Les décisions seront communiquées aux organisateurs qui les porteront à la connaissance des directeurs sportifs.
- 3) L'arrivée sera pré signalé par panneaux situés à 10km, 05km, 03km, et 01km de la ligne d'arrivée.
- 4) Tous les temps enregistrés par les chronomètres, sont arrondis à la seconde inférieure.
- 5) Aux arrivées, tous les coureurs d'un peloton sont crédités du même temps.
- 6) Délai de 30% « conformément à l'article 2.6.032 du règlement FFC, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur. »

Article 06 : TRANSPONDEURS

- 1) Les vélos de tous les participants devront être équipés par un transpondeur fournis par l'organisation.
- 2) Les transpondeurs seront installés sur les vélos le Jeudi 27 Avril 2017 de 15h00 à 17h00 à l'institut Martinique des sports à Mangot-Vulcin.
- 3) Les transpondeurs sont sous la responsabilité des directeurs technique. En cas d'abandon ils doivent être remis le plus rapidement à l'organisation. De même à la fin de la manifestation, les transpondeurs de l'équipée seront remis à l'organisation par les directeurs techniques dans les deux heures qui suivent l'arrivée de la dernière étape.
- 4) Chaque directeur sportif devra remettre à l'inscription un chèque de caution de 280,00€ qui sera encaissé en cas de non remise de la totalité des transpondeurs à l'organisation.

Article 07 : RECLAMATIONS

- 1) L'auteur d'une réclamation doit toujours prouver le bien-fondé de sa réclamation, et la personne contre laquelle cette réclamation est formulée, doit être invitée à présenter sa défense.
- 2) Les réclamations ayant trait aux classements devront être formulées au plus tard 30 minutes après la communication officielle des résultats.

Article 08 : ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Article 09 : PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole :

*Les 3 premiers de l'étape

*Le premier des différents classements

Après l'arrivée, les responsables de clubs doivent accompagner dès l'arrivée les coureurs devant satisfaire au protocole.

Les coureurs se présentent au podium en tenue de course, sans casquette, sans bandeau, sans lunettes.

Article 10 : SECURITE

Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et les officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

Le dépannage se fait à l'arrêt et à droite de la chaussée.

Article 11 : PENALITE

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 12 : DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

*La connaissance des règlements

*La soumission aux formalités (contrôle de course, contrôle médical, cérémonie protocolaire)

*La prudence et le respect du code de la route fixée dans l'arrêté préfectoral

*Une tenue correcte en toutes circonstances

*Des propos décents, le respect de l'éthique sportive

*Un comportement responsable et citoyen (ne rien jeter sur la voie publique)

MAILLOTS DE LEADERS

La préséance pour le port des différents maillots des classements généraux sera la suivante:

- | | |
|------------------------|--|
| 1) * MAILLOT JAUNE | CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AU TEMPS |
| 2) * MAILLOT BLEU | CLASSEMENT AUX POINTS |
| 3) * MAILLOT A POIS | CLASSEMENT MONTAGNE |
| 4) * MAILLOT GRIS | CLASSEMENT JUNIOR 1er ANNEE |
| 5) * MAILLOT ROSE | CLASSEMENT COMBINE |
| 6) * MAILLOT BLANC | CLASSEMENT POINTS CHAUDS |
| 7) * MAILLOT ROUGE | CLASSEMENT COMBATIVITE |
| 8) * MAILLOT BLEU CIEL | CLASSEMENT MEILLEURE PROGRESSION |
| 9) * MAILLOT ORANGE | CLASSEMENT PAR EQUIPES |
| 10) * MAILLOT VERT | CLASSEMENT DE L'ETAPE |

Le coureur premier dans deux classements (ou plus) revêtera donc le MAILLOT défini par cette préséance et l'autre (ou les autres) MAILLOT (S) sera porté par son suivant immédiat dans ce 2ème classement et ainsi de suite.

L'absence à cette cérémonie protocolaire sera sanctionnée par une amende de la manière suivante:

- 1) 1ère absence: 77,00 €
- 2) 2ème absence: 153,00 €
- 3) 3ème absence: MISE HORS DE COURSE.

1. CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AU TEMPS « COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE »



Le classement général individuel au temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronomètres dans toutes les étapes, compte tenu des pénalisations éventuelles en temps.

En cas d'égalité, les fractions de secondes enregistrées lors des étapes Contre-la-montre individuel (y compris le prologue) sont réincorporées pour départager les coureurs ex aequo.

Ce classement portera attribution d'un MAILLOT JAUNE

2. CLASSEMENT AUX POINTS « VILLE DU ROBERT »



Le classement individuel par points s'obtient par l'addition des points attribués à l'arrivée de chaque étape.

La cotation de points est celle mentionnée ci-dessous.

Etapas en ligne, du 1^{er} au 15^{ème} :

25 – 20 – 16 – 14 – 12 – 10 – 09 – 08 – 07 – 06 – 05 – 04 – 03 – 02 – 01 points

Demi-étapes, du 1^{er} au 10^{ème} :

10 – 09 – 08 – 07 – 06 – 05 – 04 – 03 – 02 – 01 points

En cas d'égalité de points, les coureurs seront départagés par leur nombre de victoires d'étapes puis par le classement général individuel au temps.

Ce classement portera attribution d'un MAILLOT BLEU.

3. CLASSEMENT DE LA MONTAGNE « TRANSHYDRO »



Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au passage des sommets des côtes indiquées dans le parcours :

2^{ème} catégorie : 10 – 08 – 06 – 04 – 03 – 02 – 01 aux 7 premiers coureurs classés au sommet.

3^{ème} catégorie : 05 – 04 – 03 – 02 – 01 aux 5 premiers coureurs classés au sommet.

En cas d'égalité au classement sera pris en compte le nombre de premières places au sommet des côtes de 2^{ème} catégorie.

En cas de nouvelle égalité les premières places dans les côtes de 3^{ème} catégorie départageront les coureurs et ainsi de suite

S'il y a toujours égalité le classement général au temps servira à départager les coureurs.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT A POIS**.

4. CLASSEMENT COMBINE « AIR CARAÏBES»



Le classement combiné s'obtient par l'addition des places aux trois classements suivants :

INDIVIDUEL AU TEMPS

POINT

MEILLEUR GRIMPEUR

Le coureur totalisant le moins de points sera premier.

La place au classement général au temps départagera les éventuels ex-æquo.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT CYCLAMEN**.

5. CLASSEMENT AUX POINTS CHAUDS «SOCIETE DE TRANSPORT ET DE REMORQUAGE MASSOUF»



Le classement s'obtient par l'addition des points aux 4 premiers de chaque sprint de point chaud selon le barème suivant :

05 – 03 – 02 - 01.

En cas d'égalité de points, les concurrents seront départagés par leur nombre de premières places puis de secondes places et ainsi de suite.

S'il y a toujours égalité le classement général au temps servira à départager les coureurs.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT BLANC**.

6. CLASSEMENT DE LA COMBATIVITE «SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS MARTINIQUE»



Le vainqueur de ce classement est le coureur qui reçoit le plus grand nombre de points attribués de la façon suivante :

- 05 – 03 – 01 points aux premiers classés des sprints des points chauds
- 08 – 05 – 03 points aux premiers de l'étape

Un classement journalier obtenu par additions des points sera établi.

En cas d'égalité de points, les coureurs seront départagés par leur place à l'étape.

En cas d'égalité de points à la fin de la course, le coureur ayant le meilleur classement de la combativité de la dernière étape l'emporte.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT ROUGE**.

7. CLASSEMENT DU MEILLEUR JUNIOR 1^{ère} ANNEE «ATV MARTINIQUE»



Le classement du meilleur Junior 1^{ère} année est réservé aux coureurs juniors âgés de 17 ans dans l'année (nés en 2000).

Ce classement s'obtient selon la place de ces coureurs dans le classement général individuel au temps.

Le vainqueur étant le mieux placé dans ce classement.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT GRIS**.

8. CLASSEMENT MEILLEUR PROGRESSION «CAP NORD»



Un classement journalier récompense le coureur classé dans les 20 premiers du général ayant réalisé la meilleure progression au classement général sur l'étape du jour.

Le vainqueur de ce classement est le coureur ayant porté ce maillot le plus de fois pendant la compétition.

En cas d'égalité le coureur ayant la meilleure place au classement général l'emporte.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT BLEU CIEL**.

9. CLASSEMENT PAR EQUIPES «TRANSPORT MONIQUE»



Le classement général au temps par équipes, s'obtient par l'addition dans chaque étape individuelle des trois meilleurs temps réalisés au sein de chaque formation.

Aux étapes, en cas d'ex-aequo, les équipes sont départagées par leur nombre de victoires d'étapes par équipes, puis par le nombre de deuxième place, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un nombre supérieur de places obtenues par l'une ou l'autre équipe, permettant d'établir leur classement définitif.

Toute formation réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement par équipes.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT ORANGE**.

10. CLASSEMENT DE L'ETAPE «FOYAL ASSURANCE»



Ce maillot récompense le coureur ayant gagné l'étape du jour. Il ne comporte pas de classement final.

Ce classement portera attribution d'un **MAILLOT VERT**.

PROTOCOLE

Une coupe aux trois premiers de chaque étape.

Un trophée + un cadeau aux trois premiers du classement général.

Un trophée aux trois premiers des différents classements de maillots sauf maillot du classement de l'étape (Cérémonie de remise des récompenses).

PARCOURS

12ème EDITION TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

Vendredi 28 Avril 2016

En ligne : Robert / GROS-MORNE 90km700

Subventionnée par la Ville du Gros-Morne

Patronné par : CAP NORD

11h45 Rassemblement : Intersport (Le Robert)

12h30 Signature coureurs et Assistants / Protocole départ Intersport Robert

12h45 Appel des coureurs

12h50 Départ fictif

13h00 Départ réel



Route	DETAILS DU PARCOURS	Indications		Kilométrages	
		Légende	Départ	Arrivée	
	ITINERAIRES				
	ROBERT				
RC	RASSEMBLEMENT & ZONE DEPART FICTIF INTERSPORT				
RD1	DÉPART REEL Place du 22 mai ZONE DE RALENTISSEUR		0,0	90,7	
RD1	Courbaril TOURNEZ A GAUCHE		0,6	90,1	
RD1	Giratoire Saint-Christophe continuez TOUT DROIT FRANCOIS		1,0	89,7	
RD1	Four à Chaux RADAR = 50Km/h		3,1	87,6	
RD1	Giratoire Renoir DEMI-TOUR direction LE ROBERT ATTENTION VIRAGE DANGEREUX		5,2	85,5	
RD1	Usine Danone	SPRINT 1	6,4	84,3	
RD1	Giratoire Saint-Christophe TOURNEZ A GAUCHE direction LAMENTIN		9,5	81,2	
RD1	Giratoire Mansarde (temple) TOUT DROIT		9,8	80,9	
RN1	Giratoire Mansarde TOURNEZ A GAUCHE direction LAMENTIN		10,0	80,7	
RN1	Augrain RADAR = 90Km/h		12,6	78,1	
	LAMENTIN				
RN1	Giratoire Pelletier TOUT DROIT		13,4	76,3	
RN1	Giratoire Tilo TOUT DROIT		14,4	76,3	
RN1	Giratoire Sarrault TOUT DROIT		15,2	75,5	
RN1	Union RADAR = 90Km/h		16,3	74,4	
RN1	Giratoire Union TOUT DROIT		17,1	73,6	
RN1	Giratoire Mangot-Vulcin TOURNEZ A DROITE		18,2	72,5	
RD3	Giratoire Centre Hospitalier TOUT DROIT		18,9	71,8	
RD3	Giratoire Durocher TOURNEZ A DROITE		21,5	69,2	
RD3	Ecole de Pelletier		23,6	67,1	
	2ème TOUR				
RN1	Giratoire Pelletier TOURNEZ A DROITE		24,4	66,3	
RN1	Giratoire Tilo continuez TOUT DROIT direction LE LAMENTIN		24,6	66,1	
RN1	Giratoire Sarrault continuez TOUT DROIT		25,4	65,3	
RN1	Union RADAR = 90Km/h		26,0	64,7	
RN1	Giratoire Union continuez TOUT DROIT		27,3	63,4	
RD3	Giratoire Mangot-Vulcin TOURNEZ A DROITE		28,4	62,3	
RD3	Giratoire As TOURNEZ A DROITE		31,7	59,0	
RD3	Ecole de Pelletier		33,8	56,9	
RN1	Giratoire Pelletier TOURNEZ A GAUCHE Direction Le ROBERT		34,6	56,1	
	ROBERT				
RN1	Augrain RADAR = 90Km/h	PM 3 Cat	36,4	54,3	
RN1	1 ^{ère} Entrée ROBERT TOURNEZ A DROITE direction FRANCOIS		38,0	52,7	
RD1A	Giratoire Saint-Christophe continuer TOUT DROIT direction FRANCOIS		38,2	52,5	
RD1	Four-à-Chaux RADAR = 50Km/h	Ravitaillement Ouvert	40,6	50,1	
RD1	Giratoire Reynoir TOURNEZ A DROITE direction FRANCOIS	SPRINT 2	42,7	48,0	
	FRANCOIS				
RD1	Sommet Chopotte	PM 3 Cat	44,7	46	
	MI-COURSE	MI COURSE			
RD1	Giratoire Stade du FRANCOIS continuez TOUT DROIT		47,3	43,4	
RN6	Giratoire Marcienne TOURNEZ A GAUCHE direction SAINT-ESPRIT		47,8	42,9	
VC	Cimetière du FRANCOIS TOURNEZ A DROITE direction SAINT-ESPRIT		48,2	42,5	
RN6	Sommet Bissette		51,9	38,8	

SAINT-ESPRIT					
RD6	Bourg SAINT-ESPRIT			56,5	34,2
RN8	Croisée EDF TOURNEZ A GAUCHE direction PETIT-BOURG			59,4	31,3
RIVIERE-SALEE					
RN7	Stade de PETIT-BOURG	SPRINT 3		61,0	29,7
RN5	Giratoire de PETIT-BOURG TOURNEZ A DROITE direction LAMENTIN			61,2	29,5
DUCOS					
RN5	Giratoire Cocotte continuez TOUT DROIT direction LAMENTIN			64,6	26,1
RN5	Giratoire Champigny continuez TOUT DROIT direction LAMENTIN			64,8	25,9
RN5	Carrère RADAR = 90Km/h			67,7	23,0
LAMENTIN					
RD3	Sortie échangeur Aéroport TOURNEZ A DROITE direction LAMENTIN			69,6	21,1
RD3	Giratoire TCSP continuez TOUT DROIT direction LE ROBERT	Ravitaillement Fermé		71,3	19,4
RD3	Giratoire Pont-Vert continuez TOUT DROIT direction LE ROBERT			71,8	18,9
RD3	Giratoire Hall des sports continuez TOUT DROIT	SPRINT 4		72,0	18,7
RN1	Giratoire Gendarmerie TOURNEZ A DROITE direction LE ROBERT			72,3	18,4
RN1	Giratoire Mangot-Vulcin continuez TOUT DROIT			73,1	17,6
RN1	Giratoire Union 3 ^{ème} sortie TOURNEZ A DROITE direction LE ROBERT			74,0	16,7
RN1	Union RADAR = 90Km/h			74,8	15,9
RN1	Giratoire Sarrault continuez TOUT DROIT direction LE ROBERT			75,9	14,8
RN1	Giratoire Tilo continuez TOUT DROIT direction LE ROBERT			76,9	13,8
RN1	Giratoire Pelletier continuez TOUT DROIT direction LE ROBERT	25km		77,5	13,2
ROBERT					
RN1	Augrain RADAR = 70Km/h			78,3	12,4
RN1	Sommet Augrain descente rapide	10km		79,5	11,2
RN1	Giratoire Mansarde continuez TOUT DROIT direction LE GROS-MORNE			81,2	9,5
RN1	Giratoire Maternité 3 ^{ème} sortie TOURNEZ A GAUCHE direction LE GROS-MORNE			84,0	6,7
RD1	Quartier Mont-Vert			84,1	6,6
RD1	Quartier l'Heureux			84,7	6,0
RD1	Sommet Vert-Pré TOURNEZ A GAUCHE direction LE GROS-MORNE	PM 2 Cat		85,0	5,7
RD1	Bourg du Vert-Pré TOURNEZ A DROITE direction LE GROS-MORNE	5km		85,1	5,6
RD1	Rivière-Pomme Descente sinueuse			86,9	3,8
GROS-MORNE					
RD1	Croisée RD3B	2km		88,7	2,0
RD1	Croix Girin	1km		89,7	1,0
RN3	ARRIVÉE : GROS-MORNE FACE AU DISPENSAIRE			90,7	0,0

La déviation des véhicules se trouve à 500m de l'arrivée pour intégrer le stationnement sur le parking du stade.
Seul les véhicules officiels de course pourront passer la ligne.

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVÉE

ZONE ARRIVÉE : Quartier Course

Permanence & Délibération du jury : **Dispensaire Gros-Morne**

Protocole Arrivée : **Parking des taxis face à Carrefour Market**

Contrôle Médical : **Dispensaire Gros-Morne**

Douche : **Stade du Gros-Morne**

Vendredi 28 Avril 2017 Robert / Gros-Morne

RASSEMBLEMENT : Intersport 11h00

DÉPART RÉEL 13h00 : **ROBERT** Place du 22 mai - Giratoire Saint-Christophe - Four à Chaux - Giratoire Rénoir - Four à Chaux - Giratoire St Christophe - Giratoire Mansarde - Augrain - **LAMENTIN** - Giratoire Pelletier - Giratoire Union - Giratoire Mangot Vulcin - Giratoire Centre Hospitalier - D3 - Route du Vert-Pré - Giratoire Durocher - D3A - Pelletier - Giratoire Pelletier - RN1 - Giratoire Union - Giratoire Mangot-Vulcin - Giratoire Centre Hospitalier - D3 - Route du Vert-Pré - D3A - Giratoire Durocher - D3A - Pelletier - Giratoire Pelletier - **ROBERT** - Augrain - 1^{ère} entrée Robert - Giratoire Saint-Christophe - Four-à-chaux - Giratoire Reynoard - Chopotte - **FRANCOIS** - Giratoire Martienne - François bourg - Bissette - **SAINT-ESPRIT** - Bourg Saint-Esprit - Croisée EDF - Petit-bourg - Giratoire Petit Bourg - **DUCOS** - Giratoire Cocotte - **LAMENTIN** - Carrère - Echangeur Aéroport - Intersport - Giratoire - Place d'Armes - Giratoire Union - Giratoire Pelletier - **ROBERT** - Augrain - Giratoire Mansarde - Giratoire Maternité - D1 - Moulin-à-vent - Mont-vert - D3 - Vert-Pré - D1 - Rivière-Pomme - Route de Vert-Pré - Croix-Girin - **GROS-MORNE**.

ARRIVÉE : DISPENSAIRE GROS-MORNE

Les difficultés du jour :

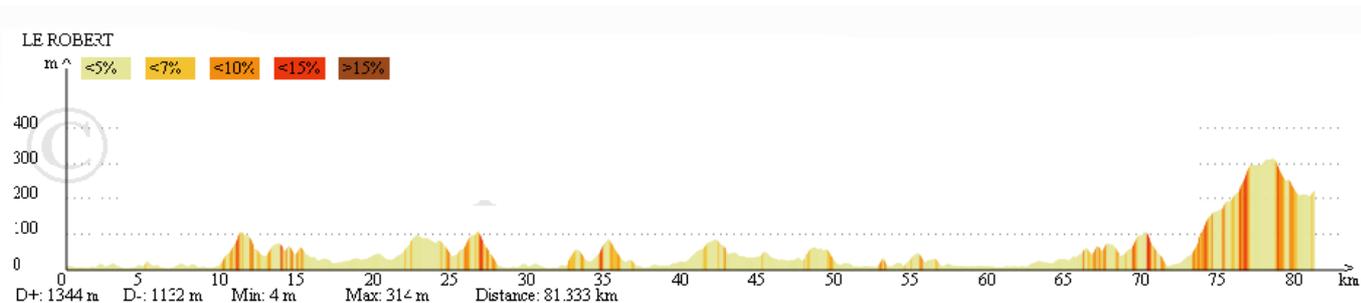
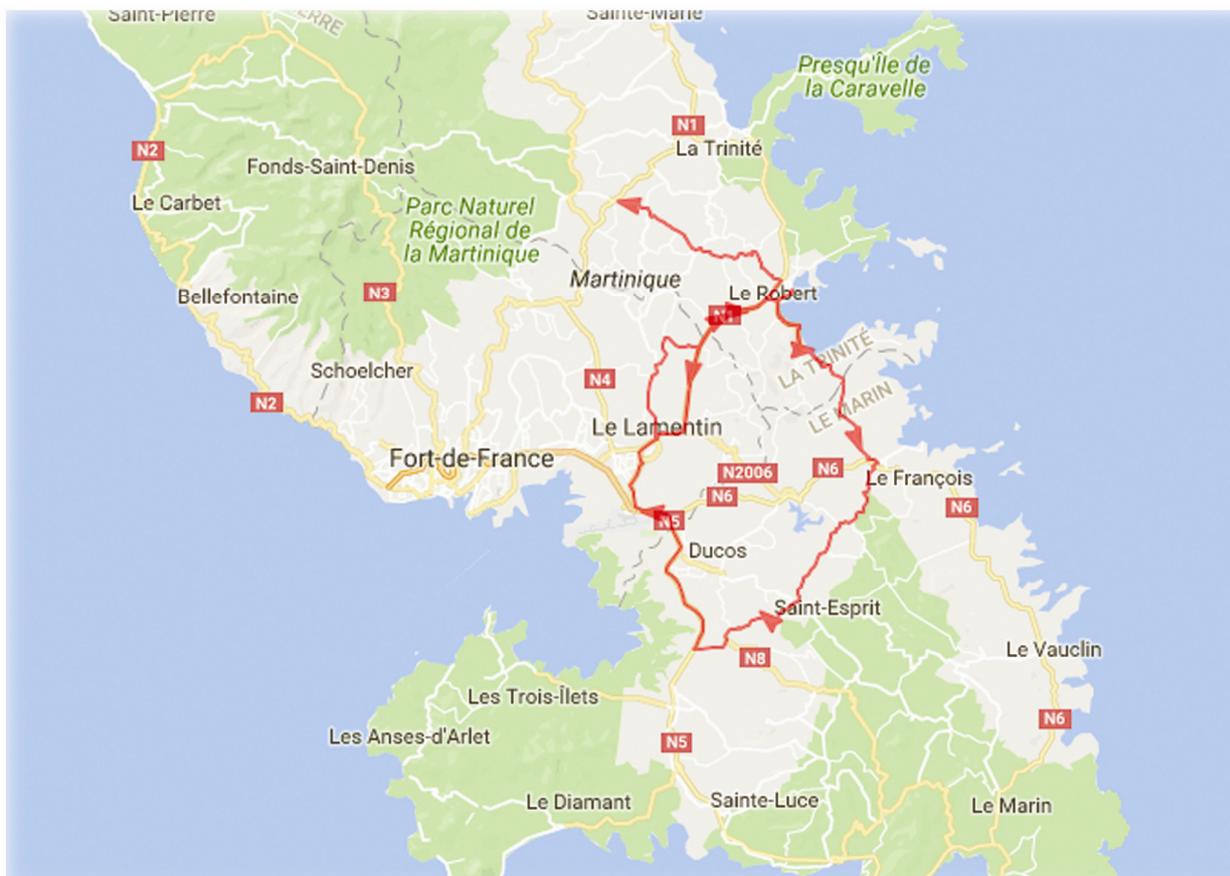
Km 03,100 Radar 50km/h quartier Four-à-Chaux le Robert
Km 12,600 Radar 90km/h quartier Augrain le Robert
Km 16,300 Radar 90km/h quartier Union Le Lamentin
Km 26,000 Radar 90km/h quartier Union Le Lamentin
Km 67,700 Radar 90km/h quartier Carrère Ville Le Lamentin
Km 74,800 Radar 90km/h quartier Union Le Lamentin
Sommet Augrain Col 2 Ville le Robert
Sommet Chopotte Col 2 Ville le François
Sommet col 2 Vert-Pré Ville le Robert

Meilleur Grimpeur :

Km 59,300 Sommet Augrain Col 2 Ville le Robert
Km 64,700 Sommet Chopotte col 2 Ville le François
Km 85,000 Sommet Vert-Pré col 2 Ville le Robert

Sprint :

Km 06,400 Usine Danone N°1 Ville le Robert
Km 41,000 Ets Merine Ville le Robert
Km 61,000 Station essence Vito Petit-Bourg Ville Rivière-Salée
Km 72,000 Intersport N°3 Ville Le Lamentin



12ème EDITION TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE
Samedi 29 Avril 2017

En ligne : Saint-Pierre / Fort-de-France 87km400

Subventionnée par la Ville de Fort-de-France

13h00 Rassemblement : Centre Nautique de Saint-Pierre

13h30 Signature coureurs et Assistants / Protocole départ Centre Nautique Saint-Pierre

14h15 Appel des coureurs

14h30 Départ



VILLE DE SAINT-PIERRE
MARTINIQUE



Ville de Fort-de-France

Route	DETAILS DU PARCOURS	Indications	Kilométrages	
		Légende	Départ	Arrivée
	ITINERAIRES			
	SAINT PIERRE			
RC	RASSEMBLEMENT – CONTROLE - ZONE DEPART : CENTRE NAUTIQUE		0,0	
RD10	Place Bertin		0,5	
RD10	Sortie Saint-Pierre direction CARBET		1,0	
	CARBET			
RN2	Tunnel sinueux		1,3	
RN2	Gendarmerie Carbet RADAR = 70Km/h		2,0	
RN2	Ecole Boulevard du bord de mer Zone de ralentisseur		3,6	
RN2	Giratoire Marouba DEMI-TOUR		5,1	
RN2	Gendarmerie RADAR = 70Km/h	SPRINT 1	7,9	
	Tunnel SINUEUX		8,9	
	SAINT-PIERRE			
RN2	Rue Victor Hugo traversée sinueuse et zone RALENTISSEUR		9,7	
RN2	Stade Saint Pierre TOURNEZ A GAUCHE direction PRÊCHEUR		11,0	
RN2	Rue Perrinon TOUT DROIT direction PRÊCHEUR		11,2	
RN2	Rue de la Veille Halle direction PRÊCHEUR		11,9	
RN2	Rue l'Esclave Romain TOURNEZ A DROITE direction PRÊCHEUR	SPRINT 2	12,3	
	PRÊCHEUR			
RD10	Quartier Sainte Philomène zone de RALENTISSEUR		17,0	
RD10	Demi-tour près du Cimetière		19,6	
RD10	Quartier Sainte Philomène zone ralentisseur direction SAINT-PIERRE		22,2	
	SAINT PIERRE (2 TOURS)			
RN2	Station essence zone sinueuse et ralentisseur direction CARBET		28,1	
RN2	Marché Saint-Pierre passage DANGEREUX		28,7	
RN2	Sortie Saint-Pierre direction CARBET		29,3	
	CARBET			
RN2	Tunnel sinueux		30,0	
RN2	Gendarmerie Carbet RADAR = 70Km/h		31,0	
RN2	Ecole Boulevard du bord de mer Zone de ralentisseur		32,4	55,0
RN2	Giratoire Marouba DEMI-TOUR		33,9	53,5
RN2	Gendarmerie RADAR = 70Km/h		34,6	52,8
RN2	Tunnel sinueux		37,6	49,8
	SAINT-PIERRE			
RN2	Rue Victor Hugo traversée sinueuse et zone RALENTISSEUR		38,5	48,9
RN2	Stade Saint Pierre TOURNEZ A GAUCHE direction PRÊCHEUR		39,8	47,6
RN2	Rue Perrinon TOUT DROIT direction PRÊCHEUR	Ravitailmt. Ouvert	40,0	47,4
RN2	Rue de la Veille Halle direction PRÊCHEUR		40,0	47,4
RN2	Rue l'Esclave Romain TOURNEZ A DROITE direction PRÊCHEUR	SPRINT 3	41,0	46,4
	MI-COURSE	MI COURSE		
	PRÊCHEUR			
RD10	Quartier Sainte Philomène zone de RALENTISSEUR		45,8	41,6
RD10	Demi-tour près du Cimetière		48,4	39,0
RD10	Quartier Sainte Philomène zone ralentisseur direction SAINT-PIERRE		50,9	36,5
	SAINT-PIERRE (DIRECTION FORT-DE-France)			
RN2	Station essence zone sinueuse et ralentisseur direction CARBET		56,8	30,6
RN2	Marché Saint-Pierre passage DANGEREUX		57,6	29,8
RN2	Sortie Saint-Pierre direction CARBET		58,1	29,3

CARBET				
RN2	Tunnel sinueux		59,0	28,4
RN2	Gendarmerie Carbet RADAR = 70Km/h		61,0	26,4
RN2	Ecole Boulevard du bord de mer Zone de ralentisseur		61,2	26,2
RN2	Giratoire Marouba TOUT DROIT direction FORT-DE-FRANCE	25km	62,6	24,8
RN2	Sommet Morne-aux-bœufs après descente RAPIDE	PM 3 Cat	64,8	22,6
BELLEFONTAINE				
RN2	Traversée du bourg PRUDENCE	Ravitailmnt. Fermé	69,0	18,4
RN2	Côte Cheval-Blanc (usine EDF) après descente RAPIDE	PM 3 Cat	71,3	16,1
RN2	Côte Fond-Boucher après descente RAPIDE		74,1	13,3
CASE – PILOTE				
RN2	Vétiver		75,8	11,6
RN2	Giratoire station essence TOUT DROIT descente RAPIDE	10km	76,7	10,7
SCHOELCHER				
RN2	Giratoire La Colline TOUT DROIT descente direction FORT DE FRANCE		79,7	7,7
RN2	Fond-Lahaye TOUT DROIT direction FORT DE FRANCE		80,8	6,6
RN2	Côte de Fond-Lahaye après DESCENTE	5km	82,4	5,0
RN2	Schoelcher	4km	83,4	4,0
RN2	Giratoire Madiana TOUT DROIT direction FORT DE FRANCE		83,9	3,5
RN2	Giratoire Batelière TOUT DROIT direction FORT DE FRANCE	3km	84,4	3,0
RN2	Giratoire Pointe de Jaham direction FORT DE FRANCE		84,8	2,6
RN2	Echangeur Rond-Point TOURNEZ A DROITE direction FORT DE FRANCE		84,9	2,5
FORT-DE-FRANCE		SPRINT 4		
RN2	Giratoire Stade Louis-Achille TOUT DROIT direction FORT DE FRANCE	2km	85,5	1,9
RN2	Giratoire Lycée Schoelcher zone ralentisseur DESCENTE	1km	86,2	1,2
RN2	Giratoire Rive-droite zone SINUEUSE		86,7	0,7
RN2	Giratoire Hôtel Simon tourner à gauche zone SINUEUSE		86,9	0,5
RN2	Giratoire Pointe Simon tourner à droite zone SINUEUSE		87,2	0,2
ARRIVEE : BOULEVARD ALFASSA FACE AU MAC DONALD			87,4	0,0

Délibération du jury : Service des Sports
17h00 Protocole Arrivée : Service des Sports

Contrôle Médical : Service des Sports
Douche : Service des Sports

Samedi 29 Avril 2017 Saint-Pierre / Fort-de-France

RASSEMBLEMENT : Centre Nautique Saint-Pierre 13h00 DÉPART 14h30

SAINT-PIERRE – Station essence – Place Bertin – CARBET - Tunnel - Bd Bord de mer – Giratoire Marouba (demi-tour) – Bd Bord de mer – Tunnel – SAINT-PIERRE – Traversée bourg – Stade – Centre Nautique – PRECHEUR – Sainte-Philomène – Cimetièrre (demi-tour) – Sainte-Philomène – SAINT-PIERRE – Centre Nautique (2^{ème} tour) – Station essence - Place Bertin – CARBET - Tunnel - Bd Bord de mer – Giratoire Marouba (demi-tour) – Bd Bord de mer – Tunnel – SAINT-PIERRE – Traversée bourg – Stade – Centre Nautique – PRECHEUR – Sainte-Philomène – Cimetièrre (demi-tour) – Sainte-Philomène – SAINT-PIERRE – Centre Nautique – Station essence - Place Bertin – CARBET - Tunnel - Bd Bord de mer – Giratoire Marouba – Morne-aux-bœufs - BELLEFONTAINE – Usine EDF – Cheval-Blanc – CASE PILOTE – Vétiver – SCHOELCHER – La Colline – Fond-Lahaye – Madiana – Pointe de Jaham – FORT DE FRANCE - Rond-Point – Stade Louis-Achille – Lycée Schoelcher – Rive-droite – Hôtel Simon – Gare des Taxis

ARRIVEE : BOULEVARD ALFASSA FACE AU MAC DONALD

Les difficultés du jour :

Km 02,000 Radar 70km/h Gendarmerie Ville du Carbet
Km 05,100 Demi-tour Giratoire Marouba Ville du Carbet
Km 07,900 Radar 70km/h Gendarmerie Ville du Carbet
Km 09,700 Traversée Rue Victor Hugo Ville de Saint-Pierre
Km 19,600 Demi-tour près du Cimetièrre Ville du Prêcheur
Km 28,700 Marché Saint-Pierre Ville de Saint-Pierre
Km 31,000 Radar 70km/h Gendarmerie Ville du Carbet
Km 33,900 Demi-tour Giratoire Marouba Ville du Carbet
Km 34,600 Radar 70km/h Gendarmerie Ville du Carbet
Km 38,500 Traversée Rue Victor Hugo Ville de Saint-Pierre
Km 48,400 Demi-tour près du Cimetièrre Ville du Prêcheur
Km 57,600 Marché Saint-Pierre Ville de Saint-Pierre
Km 64,800 Sommet Morne-aux-bœufs Ville du Carbet
Km 71,300 Sommet Cheval-Blanc (EDF) Ville de Bellefontaine
Km 74,100 Sommet Fond-Boucher Ville de Case-Pilote

Meilleur Grimpeur :

Km 64,800 Sommet Morne-aux-bœufs Ville du Carbet

Km 71,300 Sommet Côte de Cheval Blanc (EDF) Ville de Bellefontaine

Sprint :

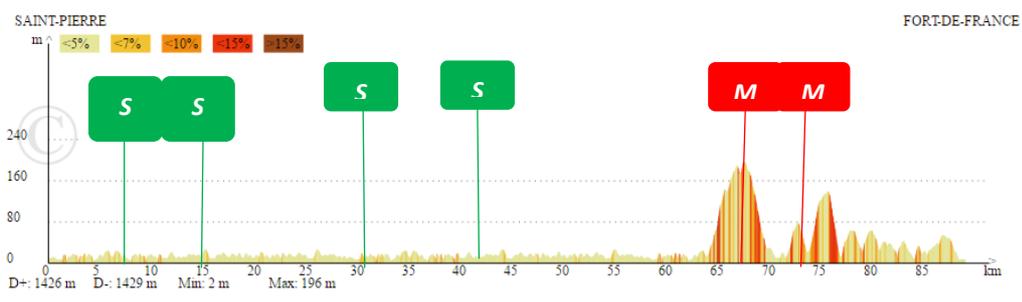
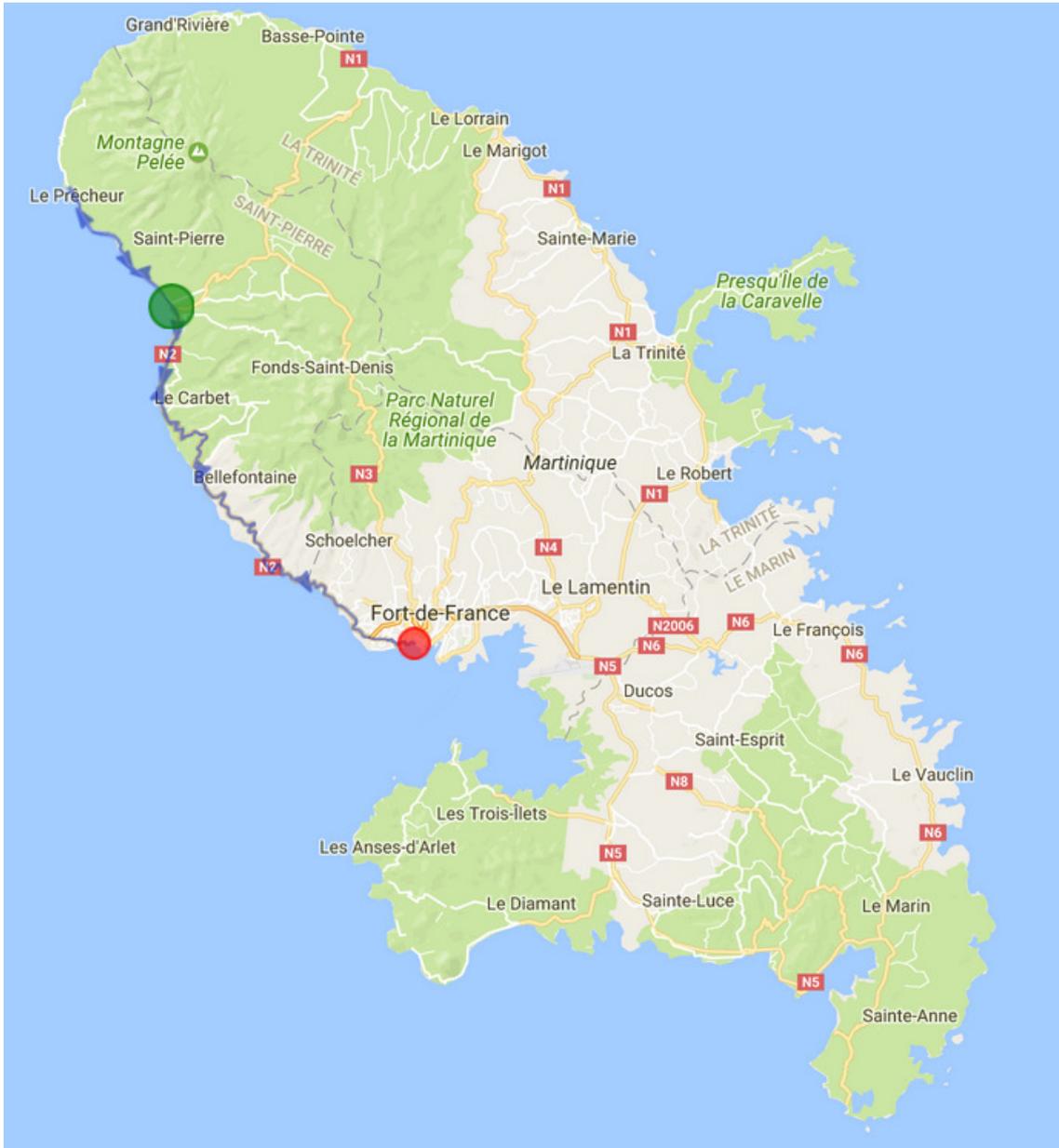
Km 07,700 Gendarmerie Carbet 1^{er} passage Ville du Carbet

Km 15,200 Rue de l'Esclave Romain 2^{ème} passage Ville du Prêcheur

Km 31,000 Gendarmerie Carbet 3^{ème} passage Ville du Carbet

Km 42,000 Rue de l'Esclave Romain 4^{ème} passage Ville du Prêcheur

Km 62,000 Gendarmerie Carbet 5^{ème} passage Ville du Carbet



12ème EDITION TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE

Dimanche 30 Avril 2017

1^{er} tronçon

En ligne : Rivière-Pilote/ Ajoupa-Bouillon 80km700

Subventionnée par la Ville d'Ajoupa-Bouillon

Patronnée par CAP NORD

8h00 Rassemblement : Marché Rivière-Pilote

8h30 Signature coureurs et Assistants : Marché Rivière-Pilote

8h45 Appel des coureurs

9h00 Départ



Route	DETAILS DU PARCOURS	Indications		Kilométrages	
		Légende	Départ	Arrivée	
	ITINERAIRES				
	FORT DE FRANCE				
RC	RASSEMBLEMENT & CONTRÔLE ZONE DEPART : MARCHÉ RIVIERE-PILOTE DÉPART : Réel place du MARCHÉ		0,0	80,7	
RN8	Giratoire Poirier TOURNEZ A DROITE direction SAINTE-LUCE		2,5	78,2	
	SAINTE-LUCE				
RN5	Giratoire Gros-Raisins TOURNEZ A DROITE direction ANCIENNE ROUTE		5,3	75,4	
RN5	Carrefour Gros Raisin TOURNEZ A DROITE		6,0	74,7	
RD7	Corps de garde CONTINUEZ TOUT DROIT		6,2	74,5	
RD7	Carrefour Désert CONTINUEZ TOUT DROIT direction CERON		8,4	72,3	
RD7	Giratoire Monésie 2ème sortie TOURNEZ A DROITE direction RN5		10,1	70,6	
RN5	Giratoire Céron TOURNEZ A DROITE direction RIVIÈRE -SALEE		10,8	69,9	
	RIVIÈRE-SALEE	SPRINT 1			
RN5	La Fayette RADAR 70Km/h		20,6	60,1	
RN5	Giratoire Rivière-Salée CONTINUEZ TOUT DROIT direction DUCOS		21,1	59,6	
RN5	Giratoire Petit Bourg CONTINUEZ TOUT DROIT direction DUCOS		22,9	57,8	
	DUCOS				
RN5	Giratoire Cocotte CONTINUEZ TOUT DROIT direction LAMENTIN		26,1	54,6	
RN5	Giratoire Champigny CONTINUEZ TOUT DROIT direction LAMENTIN		26,9	53,8	
RN5	Carrère RADAR 90Km/h		28,9	51,8	
	LAMENTIN				
RD3	Prendre sortie échangeur Aéroport direction LE ROBERT		30,7	50,0	
RD3	Giratoire Pont Vert TOUT DROIT direction LE ROBERT		31,8	48,9	
RD3	Intersport	SPRINT 2	32,3	48,4	
RD3	Giratoire Hall des Sports CONTINUEZ TOUT DROIT		32,6	48,1	
RD3	Giratoire Place d'Armes CONTINUEZ TOUT DROIT direction LE ROBERT		32,8	47,9	
RN1	Giratoire Gendarmerie TOURNEZ A DROITE direction LE ROBERT		33,4	47,3	
RN1	Giratoire Mangot Vulcin CONTINUEZ TOUT DROIT		34,2	46,5	
RN1	Giratoire Union 3ème sortie TOURNEZ A DROITE direction LE ROBERT		35,3	45,4	
RN1	Union RADAR 90Km/h	SPRINT 3	36,2	44,5	
RN1	Giratoire Sarault CONTINUEZ TOUT DROIT direction LE ROBERT		37,2	43,5	
RN1	Giratoire Tilo CONTINUEZ TOUT DROIT direction LE ROBERT		37,9	42,8	
RN1	Giratoire Pelletier CONTINUEZ TOUT DROIT direction LE ROBERT		38,9	41,8	
	ROBERT				
	MI COURSE				
RN1	Augrain RADAR 90Km/h		39,3	40,9	
RN1	Sommet Augrain COL 2	PM 2 Cat	40,3	40,4	
RN1	Giratoire Mansarde CONTINUEZ TOUT DROIT direction LA TRINITE		42,5	38,2	
RN1	Cité Mansarde	SPRINT 4	43,0	37,7	
RN1	Giratoire Maternité CONTINUEZ TOUT DROIT direction LA TRINITE		43,3	37,4	
RN1	Giratoire Gaschette CONTINUEZ TOUT DROIT		44,2	36,5	
RN1	Sommet Lestrade COL 2	PM 2 Cat	45,5	35,2	
RN1	Giratoire Pte Jean-Claude CONTINUEZ TOUT DROIT direction LA TRINITE		46,8	33,9	
	TRINITE				
RN1	Giratoire Bac CONTINUEZ TOUT DROIT direction SAINTE-MARIE		48,9	31,8	
RN1	Giratoire Desmarinière 2ème sortie TOURNEZ A DROITE direction SAINTE-MARIE		49,7	31,0	

RN1	Sommet Foyer de Charité COL 3		53,2	27,5
RN1	Foyer charité RADAR 70km/h	PM 3 Cat	53,6	27,1
SAINTE MARIE				
RN1	Sommet Derrière Morne		56,8	23,9
RN1	Pont Delasalle		59,3	21,4
RN1	Giratoire Venkatapen CONTINUEZ TOUT DROIT direction MARIGOT		59,9	20,8
RN1	Sommet Charpentier COL 2		63,2	17,5
MARIGOT				
RN1	Sommet Plateforme COL 2 après descente rapide et sinueuse attention virage DANGEREUX	PM 2 Cat	65,2	15,5
LORRAIN				
RN1	Giratoire Station essence descente RAPIDE ET SINUEUSE		69,3	11,4
RN1	Bourg du Lorrain zone ralentisseur après descente direction AJOUA-BOUILLON	10km	70,3	10,4
RN1	Sommet Vivé COL 2 après descente RAPIDE	PM 2 Cat	71,8	8,9
AJOUA-BOUILLON				
RN1	Après Rivière ROUGE	5km	75,8	4,9
RN1	CAP NORD	4km	77,0	3,7
RN1	Giratoire du Poteau 2ème sortie TOURNEZ A DROITE direction AJOUA-BOUILLON		77,2	3,5
RN1	Entrée Quartier DEMARE CONTINUEZ TOUT DROIT direction AJOUA-BOUILLON	3km	77,3	3,4
	Panneau annonçant la VILLE	2km	78,3	2,4
RN1	Sance (garage)	1km	79,5	1,2
RC	ARRIVÉE : MARIE AJOUA BOUILLON ZONE RALENTISSEUR COL 2	 PM 2 Cat	80,7	0,0

Délibération du jury : Mairie d'Ajoupa-Bouillon

Contrôle Médical : Mairie d'Ajoupa-Bouillon

17h00 Protocole Arrivée : Face à la Mairie d'Ajoupa-Bouillon

Douche : Service Technique d'Ajoupa-Bouillon

Dimanche 30 Avril 2017 Rivière-Pilote / Ajoupa-Bouillon

RASSEMBLEMENT : Marché Rivière-Pilote 07h30

DÉPART 09h00 : RIVIERE-PILOTE – Giratoire Poirier – **SAINTE-LUCE** - Giratoire Gros-Raisin (Espace Sud) – Ancienne route – Corps de Garde – Désert – Monésie – Giratoire Céron – RN5 - **RIVIERE-SALEE** – Giratoire Rivière-Salée – Giratoire Petit-Bourg – **DUCCOS** - Génipa – Giratoire Cocotte – Carrère – **LAMENTIN** - Gaigneron – Giratoire Palais des sports – Giratoire Gendarmerie – Giratoire Mangot-Vulcin – Union – Giratoire Sarrault – Giratoire Pelletier – **ROBERT** - Augrain – Giratoire Mansarde – Lestrade – **TRINITE** – Brin d'amour – Foyer de charité – **SAINTE-MARIE** – Derrière Morne – Belle Etoile - Charpentier – **MARIGOT** – Plateforme – Bourg – **LORRAIN** – Bourg - Vivé – **AJOUA-BOUILLON** – Giratoire du Poteau – Falaise - Sance

ARRIVEE : Mairie AJOUA-BOUILLON

Les difficultés du jour :

Km 20,600 Radar 70km/h Lafayette Ville de Rivière-Salée
 Km 28,900 Radar 90km/h Carrère Ville du Lamentin
 Km 36,200 Radar 90km/h Union Ville du Lamentin
 Km 39,300 Radar 70km/h Augrain Ville du Robert
 Km 40,300 Sommet Augrain Ville du Robert
 Km 45,500 Sommet Lestrade Ville du Robert
 Km 53,200 Sommet Foyer de charité Ville de Trinité
 Km 53,600 Radar 70km/h Foyer de charité Ville du Robert
 Km 65,200 Sommet Plateforme Ville du Marigot
 Km 70,300 Bourg du Lorrain Zone ralentisseur Ville du Lorrain
 Km 71,800 Sommet Vivé Ville du Lorrain
 Km 80,700 Côte & Ligne arrivée, Zone ralentisseurs Ville d'Ajoupa-Bouillon

Meilleur Grimpeur :

Km 40,300 Sommet Augrain Ville du Robert
 Km 45,500 Sommet Lestrade Ville du Robert
 Km 53,600 Sommet Foyer Charité Ville de Trinité
 Km 65,200 Sommet Plateforme Ville du Marigot
 Km 71,800 Sommet Vivé Ville du Lorrain
 Km 80,700 Mairie & Ligne d'arrivée Ville d'Ajoupa-Bouillon

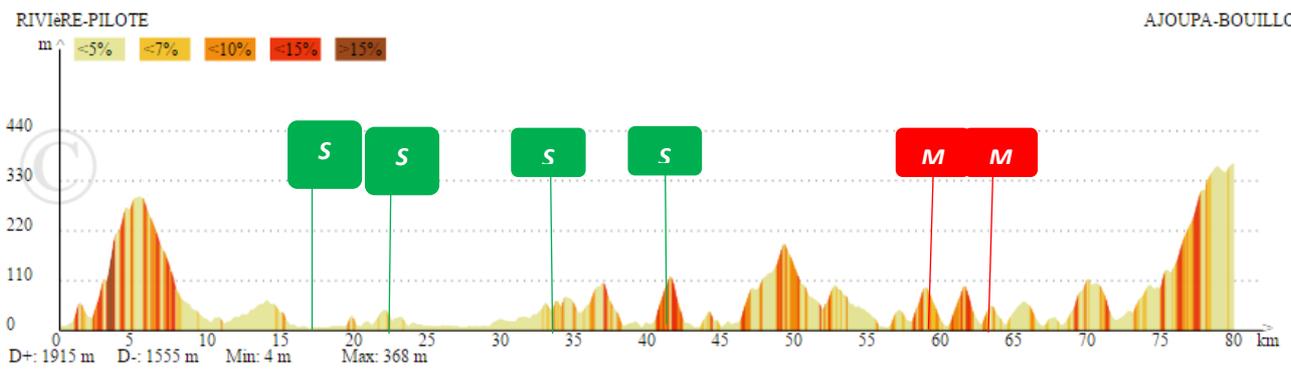
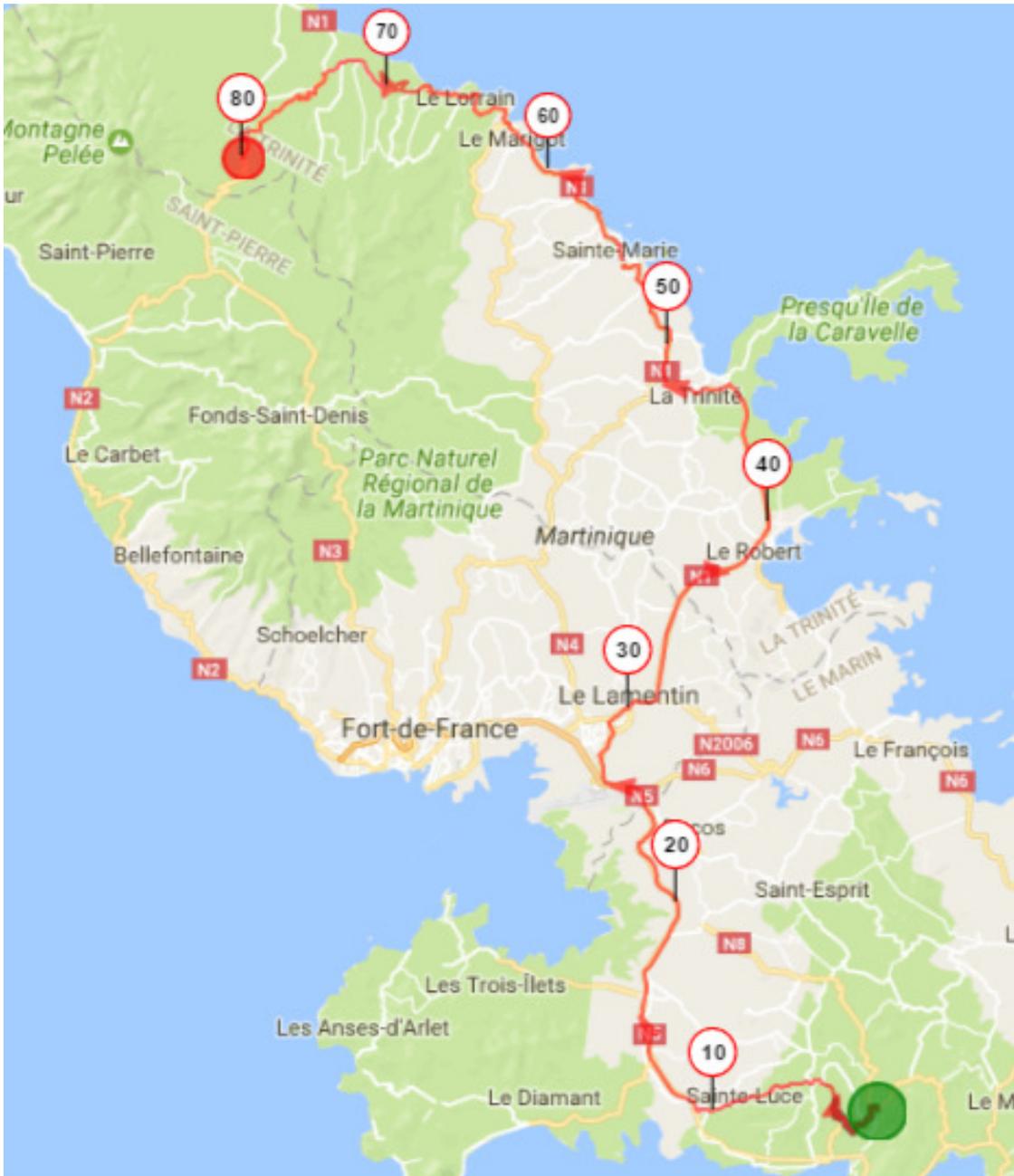
Sprint :

Km 17,400 Echangeur Diamant Ville de Rivière-Salée

Km 32,300 Face à Intersport Ville du Lamentin

Km 36,000 Station Total Ville du Lamentin

Km 43,000 Mansarde face à Somarec Ville du Robert



12ème EDITION TOUR CYCLISTE JUNIOR DE MARTINIQUE
Dimanche 30 Avril 2017

2ème tronçon

Contre-la-montre individuel : Basse-Pointe/ Ajoupa-Bouillon 8km600

Subventionnée par la Ville de Basse-Pointe

Patronné par CAP NORD

14h00 Rassemblement :

14h30 Signature coureurs et Assistants :

14h45 Appel des coureurs

15h00 Départ



Route	DETAILS DU PARCOURS	Indications	Kilomètres	
		Légende	Départ	Arrivée
	ITINERAIRES			
	BASSE-POINTE			
RC	RASSEMBLEMENT – CONTRÔLE – ZONE DEPART : Basse Pointe (Marché)		0,0	8,6
RN1	DÉPART : Marché Basse-Pointe Salle des fêtes		1,0	7,6
	MI-COURSE	MI COURSE	4,3	4,3
RN3	Giratoire Les Poteaux TOURNEZ A DROITE direction AJOUPA-BOUILLON		4,8	3,8
	AJOUPA-BOUILLON			
RN3	Entrée Démarre		5,6	3,0
RN3	Panneaux annonçant la ville		6,6	2,0
RN3	Sance (garage)	1Km	7,6	1,0
RN3	ARRIVÉE MAIRIE AJOUPA-BOUILLON		8,6	0,0

Délibération du jury : Mairie AJOUPA-BOUILLON
17h00 Protocole Arrivée : Mairie AJOUPA-BOUILLON

Contrôle Médical : Mairie AJOUPA-BOUILLON
Douche : Service Technique

Dimanche 30 Avril 2017

3ème Etape / 2ème Tronçon

RASSEMBLEMENT : 14h00

DÉPART 15h00: BASSE-POINTE - Marché – RN1 – Salle des fêtes - Giratoire Poteaux – AJOUPA-BOUILLON – Entrée Démarre – Sance (Garage).

ARRIVEE : 17h00 MAIRIE AJOUPA-BOUILLON Distance : 08Km600

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVÉE

ZONE ARRIVÉE : Quartier Course

Permanence & Délibération du jury : Mairie Ajoupa-Bouillon

Protocole Arrivée : Face à la Mairie Ajoupa-Bouillon

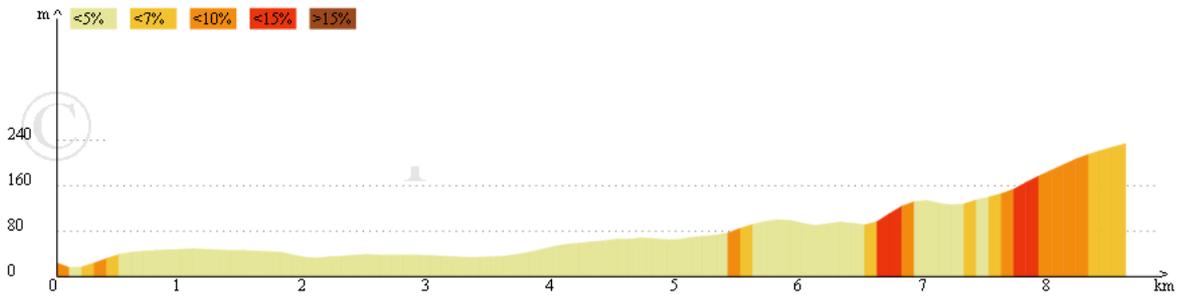
Contrôle Médical : Mairie Ajoupa-Bouillon

Douche : Service Technique



BASSE-POINTE

AJOUPA-BOUILLON



Lundi 1^{er} Mai 2017

En ligne : Vert-Pré / Robert 115km500

Subventionnée par la Ville du Robert

08h00 Rassemblement : Bourg du Vert-Pré

08h00 Signature coureurs et Assistants : Annexe mairie Vert-Pré

Protocole Départ : Annexe mairie Vert-Pré

08h45 Appel des coureurs et Remise des Maillots

9h00 Départ



Route	DETAILS DU PARCOURS	Indications	Kilométrages	
		Légende	Départ	Arrivée
	ITINERAIRES			
	ROBERT			
RD3	RASSEMBLEMENT ET CONTROLE ZONE DÉPART : Place des Ananas Vert-Pré		0,0	115,5
RD3	Entrée Littée TOUT DROIT DESCENTE SINUEUSE		3,3	112,2
	LAMENTIN			
RD3	Giratoire Pelletier TOUT DROIT		6,5	109,0
RN3	Giratoire Centre Hospitalier TOUT DROIT		8,9	106,6
RN1	Giratoire Mangot-Vulcin direction LE ROBERT		9,6	105,9
RN1	Giratoire Union direction LE ROBERT		11,1	104,4
RN1	Station Essence Union	SPRINT 1	11,7	103,8
RN1	Union RADAR 90Km/h			
RN1	Giratoire Sarrault TOUT DROIT		12,8	102,7
RN1	Giratoire Tilo TOUT DROIT		13,5	102,0
RN1	Giratoire Pelletier TOUT DROIT		14,4	101,1
	ROBERT			
RN1	Sommet Augrain COL 2 DESCENTE RAPIDE	PM 2 Cat	16,3	99,2
RD1A	Entrée Robert direction FRANCOIS		17,8	97,7
RD1	Giratoire Saint Christophe direction FRANCOIS		18,1	97,4
RD1	Giratoire Ponthaléry direction FRANÇOIS		18,4	97,1
RD1	Four à Chaux RADAR 50Km/h		20,5	95,0
RD1	Danone TOUT DROIT	SPRINT 2	21,4	94,1
RD1	Giratoire Renoir direction FRANÇOIS		22,7	92,8
	FRANÇOIS			
RD1	Sommet Chopotte DESCENTE RAPIDE	PM 2 Cat	25,0	90,5
RD1	Giratoire Trianon TOUT DROIT direction FRANÇOIS		27,2	88,3
RD6	Giratoire Martienne direction BOURG FRANÇOIS		28,1	87,4
RD6	Sommet Bisette COL 3 DESCENTE RAPIDE ET SINUEUSE	PM 2 Cat	31,6	83,9
	SAINT-ESPRIT			
RD6	Sommet Solitude		35,2	80,3
RD6	Bourg Saint Esprit		35,8	79,7
RD5	Côte Petit Paradis		38,3	77,2
RN8	Croisée EDF TOURNEZ A GAUCHE direction PETIT BOURG		39,3	76,2
	RIVIERE-SALEE			
RN7	Giratoire entrée Petit Bourg direction RIVIERE-SALEE	Ravit. Ouvert	40,0	75,5
RN7	Stade Petit Bourg	SPRINT 3	40,5	75,0
RN5	Giratoire Petit Bourg direction RIVIERE-SALEE		41,5	74,0
RN5	Giratoire Rivière-Salée TOUT DROIT direction SAINTE-LUCE		43,2	72,3
	SAINTE LUCE			
RN5	Les Côteaux RADAR 90Km/h		47,4	68,1
RN5	Giratoire Céron		48,9	66,6
RD7	Giratoire Désert TOURNEZ A DROITE		51,3	64,2
RD7	Croisée Désert TOURNEZ A DROITE		51,5	64,0
RD7	Trois-Rivières		53,1	62,4
RN5	Giratoire Céron direction RIVIERE-SALEE		54,9	60,6
	RIVIERE SALEE			
RN5	Rivière-Salée RADAR 70Km/h		60,1	55,4
RN5	Giratoire Rivière-Salée TOUT DROIT direction LAMENTIN		60,6	54,9
RN5	Giratoire Petit-bourg TOUT DROIT direction LAMENTIN		62,2	53,3

	DUCOS			
RN5	Giratoire Cocotte direction LAMENTIN		65,7	49,8
RN5	Giratoire Champigny TOUT DROIT		66,5	49,0
	LAMENTIN			
RN5	Carrère RADAR 90Km/h		68,4	47,1
RN1	Aéroport SORTIE A DROITE direction ROBERT		70,2	45,3
RN1	Giratoire Hall des Sports TOUT DROIT direction ROBERT	MI COURSE	72,2	43,3
RN1	Giratoire Place d'Armes direction ROBERT		73,1	42,4
RN1	Giratoire Mangot Vulcin TOUT DROIT direction ROBERT		73,8	41,7
RN1	Giratoire Union TOURNEZ A DROITE direction LE ROBERT		74,8	40,8
RN1	Station Essence Union	SPRINT 4	75,7	40,1
RN1	Union RADAR 90Km/h		76,0	39,5
RN1	Giratoire Sarrault TOUT DROIT		76,8	38,7
RN1	Giratoire Tilo TOUT DROIT		77,6	37,9
RN1	Giratoire Pelletier TOUT DROIT		78,4	37,1
	ROBERT			
RN1	Sommet Augrain COL 2 DESCENTE RAPIDE	PM 2 Cat	80,3	35,2
RD1A	Entrée Robert direction FRANÇOIS		81,8	33,7
RD1A	Giratoire Mansarde TOUT DROIT		82,0	33,5
RD1	Giratoire Saint-Christophe direction FRANÇOIS		82,3	33,2
RD1	Giratoire Ponthaléry direction FRANÇOIS		82,6	32,9
RD1	Four à Chaux RADAR 50Km/h		84,5	31,0
RD1	Danone TOUT DROIT	SPRINT 5	85,0	30,5
RD1	Giratoire Reynoard TOURNEZ A DROITE direction FRANÇOIS		86,6	28,9
	FRANÇOIS			
RD1	Sommet Chopotte DESCENTE RAPIDE	PM 2 Cat	89,0	26,5
RD1	Giratoire Trianon direction FRANÇOIS	25km	91,0	24,5
RD1	Giratoire Martienne TOURNER A GAUCHE		91,6	23,9
RN6	Giratoire Quatre Croisée direction DUCOS		95,2	20,3
	DUCOS		20km	
RN6	Giratoire Fond Savane TOUT DROIT	Rav.Fermé	96,4	19,1
	LAMENTIN			
RN6	Bois Rouge		99,7	15,8
RN5	Giratoire Carrère direction LAMENTIN		100,9	14,6
RD3	Echangeur Aéroport direction LE ROBERT		102,7	12,8
RD3	Giratoire Manhity direction LE ROBERT		103,0	12,5
RD3	Intersport	SPRINT 6	104,6	10,9
RD3	Giratoire Hall des Sports TOURNEZ A DROITE		104,8	10,7
RD3	Giratoire Centre Commercial direction LE ROBERT	10km	105,5	10,0
RN1	Giratoire Places d'armes direction LE ROBERT		105,8	9,7
RN1	Giratoire Mangot Vulcin TOUT DROIT direction LE ROBERT		106,2	9,3
RN1	Giratoire Union direction LE ROBERT		107,3	8,2
RN1	Union RADAR 90Km/h		108,2	7,3
RN1	Giratoire Sarrault TOUT DROIT		109,3	6,2
RN1	Giratoire Tilo TOUT DROIT	5km	110,0	5,5
RN1	Giratoire Pelletier TOUT DROIT	4km	110,9	4,6
	ROBERT		3km	
RN1	Sommet Augrain COL 2 APRES DESCENTE RAPIDE	PM 2 Cat	112,8	2,7
RD1A	Entrée Robert TOURNEZ A DROITE direction FRANÇOIS	2km	114,3	1,2
RD1A	Giratoire Mansarde TOUT DROIT	1km	114,5	1,0
RD1	Giratoire Saint-Christophe direction LE ROBERT		114,9	0,6
RD1A	Courbaril TOURNEZ A GAUCHE		115,3	0,2
RC	ARRIVÉE HALL DES SPORTS DE MANSARDE		115,5	0,0

Délibération du jury : Hall des Sports
12h00 Protocole Arrivée : Hall des sports
Restauration : Ecole

Contrôle Médical : Hall des Sports
Douche : Hall des Sports

Lundi 1^{er} Mai 2017 Vert-Pré / Robert 115km500

RASSEMBLEMENT : 07h45 DÉPART 09h00

ROBERT Vert-Pré - LAMENTIN - Giratoire Mangot-Vulcin - Giratoire Union - Giratoire Pelletier - **ROBERT** - Augrain - 1^{ère}
Entrée Robert - Giratoire Saint Christophe - Four à Chaux - Giratoire Reynoir - **FRANCOIS** - Chopotte - Giratoire Marsienne
- Bourg du François - Bisette – **SAINT-ESPRIT** - Bourg - Croisée EDF - **RIVIÈRE-SALEE** - Petit Bourg - RN5 - Giratoire Rivière-
Salée - Giratoire Désert - RD7 - Giratoire Céron - RN5 - Bisette - Giratoire Rivière-Salée - Giratoire Petit Bourg - Cocotte -
Carrère - **LAMENTIN** - Aéroport - Intersport - Giratoire Place d'Armes - Giratoire Mangot-Vulcin - Giratoire Union -
Giratoire Pelletier - **ROBERT** - Augrain – 1^{ère} Entrée du Robert - Giratoire Saint-Christophe – Four-à-Chaux - Giratoire
Renoir - **FRANCOIS** - Chopotte - Giratoire Marsienne - 4 Croisée - **DUCOS** – Fond-Savane - **LAMENTIN** - Bois Rouge -
Giratoire Carrère - Aéroport - Intersport - Giratoire Place d'Ames - Giratoire Gendarmerie - Giratoire Union - Giratoire
Pelletier - **ROBERT** - Augrain - Giratoire Saint-Christophe – Courbaril – Hall des Sports.

ARRIVEE : CITE MANSARDE LE ROBERT

Les difficultés du jour:

Zone de ralentisseur

Km 11,700 Radar 90km/h quartier Union Ville le Lamentin

Km 16,300 Sommet Augrain Ville le Robert

Km 20,500 Radar 50km/h quartier Four-à-Chaux Ville Le Robert

Km 25,000 Sommet Chopotte Ville François

Km 31,600 Sommet Bisette Ville François

Km 48,000 Radar 90km/h quartier Carrère Ville le Lamentin

Km 51,100 Sommet Bois Rouge Ville le Lamentin

Km 56,300 Sommet Morne-Pitault Ville le Lamentin

Km 61,900 Radar 90km/h quartier Union Ville le Lamentin

Km 66,500 Sommet Augrain Ville le Robert

Km 70,700 Radar 50km/h quartier Four-à-Chaux Ville le Robert

Km 75,200 Sommet Chopotte Ville du François

Km 94,700 Radar 90km/h quartier Union Ville le Lamentin

Km 99,300 Sommet quartier Augrain Ville le Robert

Meilleur Grimpeur :

Km 16,300 Sommet Augrain Ville le Robert

Km 25,000 Sommet Chopotte Ville François

Km 31,600 Sommet Bisette Ville François

Km 51,100 Sommet Bois Rouge Ville le Lamentin

Km 56,300 Sommet Morne Pitault Ville le Lamentin

Km 66,500 Sommet Augrain Ville le Robert

Km 75,200 Sommet Chopotte Ville du François

Km 99,300 Sommet quartier Augrain Ville le Robert

Sprint :

Km 11,700 Station Essence Union Ville le Lamentin

Km 21,400 Usine Danone Ville le Robert

Km 40,000 Stade Petit Bourg Ville le Robert

Km 61,900 Station Essence Union Ville le Lamentin

Km 71,700 Usine Danone Ville le Robert

Km 91,000 Intersport le Lamentin

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVÉE

ZONE ARRIVÉE : Hall des Sport de Mansarde "Robert"

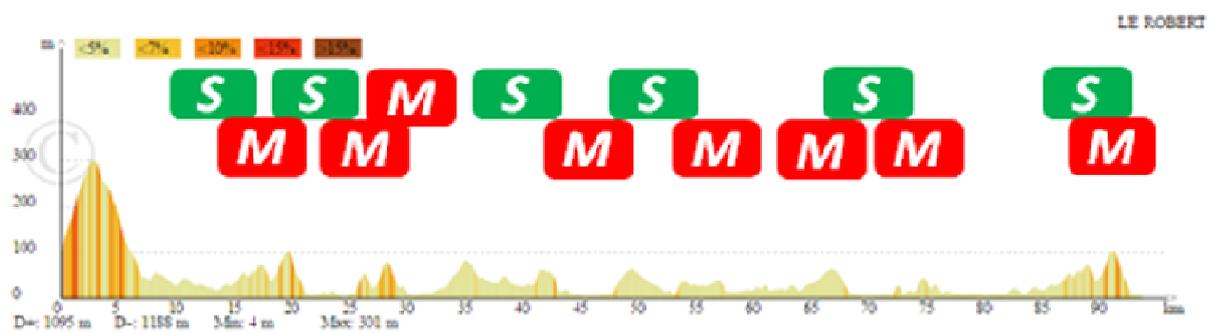
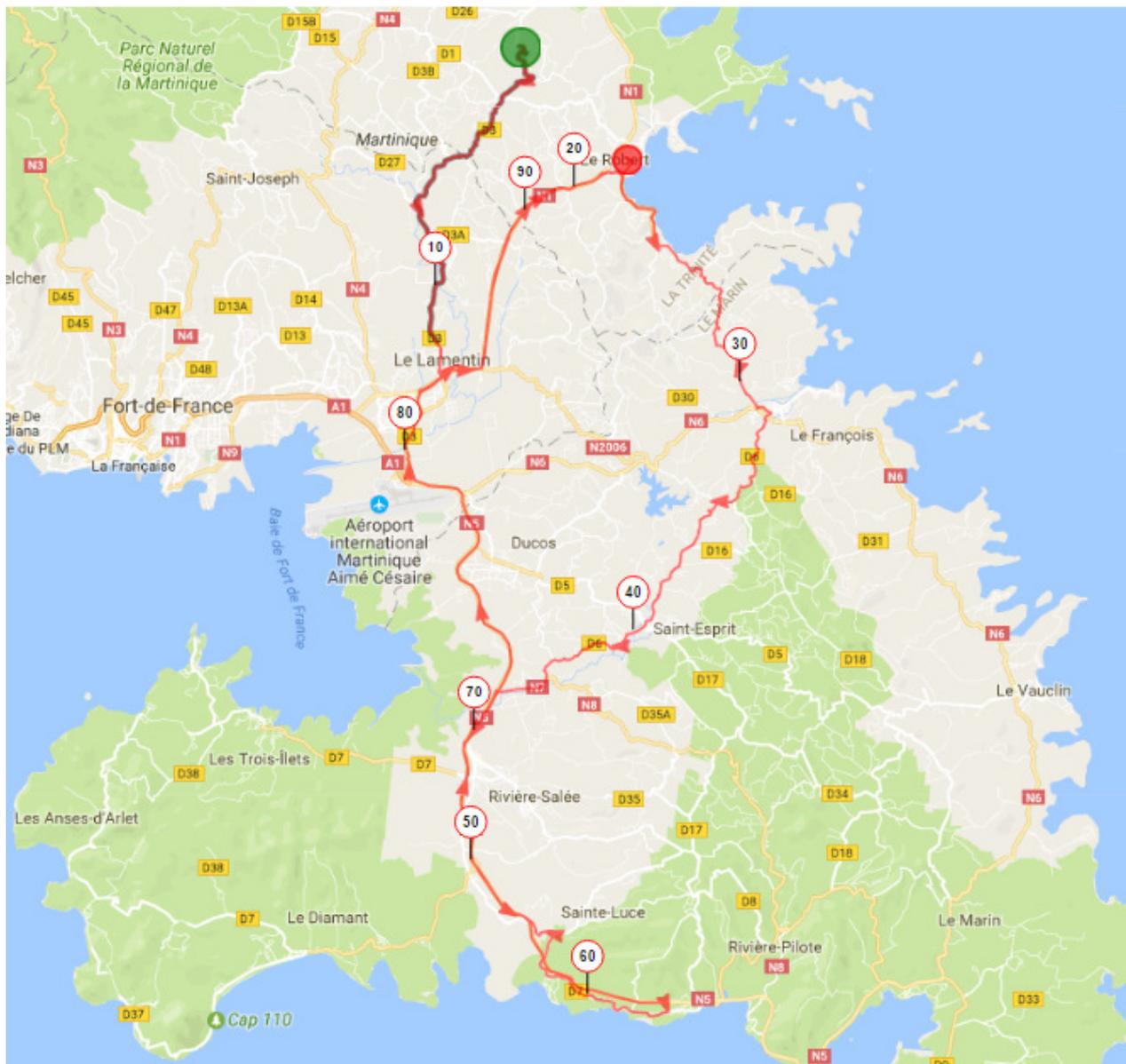
Permanence & Délibération du jury : **Hall des Sport de Mansarde "Robert"**

Protocole Arrivée : **Hall des Sports de Mansarde "Robert"**

Contrôle Médical : **Hall des Sports de Mansarde "Robert"**

Douche : **Hall des Sports de Mansarde "Robert"**

Réception de clôture



GRILLE DE PRIX

	1^{ère} Etape	2^{ème} Etape	3^{ème} Etape 1^{er} tronçon	3^{ème} Etape 2^{ème} tronçon	4^{ème} Etape
1 ^{er}	100,00€ + 1 coupe	100,00€ + 1 coupe	80,00€ + 1 coupe	60,00€ + 1 coupe	100,00€ + 1 coupe
2 ^{ème}	80,00€ + 1 coupe	80,00€ + 1 coupe	60,00€ + 1 coupe	50,00€ + 1 coupe	80,00€ + 1 coupe
3 ^{ème}	50,00€ + 1 coupe	50,00€ + 1 coupe	40,00€ + 1 coupe	40,00€ + 1 coupe	50,00€ + 1 coupe
4 ^{ème}	30,00€	30,00€	20,00€	30,00€	30,00€
5 ^{ème}	20,00€	20,00€	10,00€	20,00€	20,00€
6 ^{ème}	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€
7 ^{ème}	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€
8 ^{ème}	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€
9 ^{ème}	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€
10 ^{ème}	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€	10,00€
S/T	330,00€	330,00€	260,00€	250,00€	330,00€

Une coupe sera remise aux 3 premiers à l'issue de chaque étape

	FINAL AUX TEMPS	FINAL AUX POINTS	FINAL COMBATIVITE	FINAL COMBINE	FINAL JUNIOR 1^{ère} Année	FINAL POINTS CHAUD	FINAL MONTAGNE
1^{er}	150€ + 1 trophée	20€ + 1 trophée	20€ + 1 trophée	20€ + 1 trophée	20€ + 1 trophée	20€ + 1 trophée	20€ + 1 trophée
2^{ème}	100€ + 1 trophée	15€ + 1 trophée	15€ + 1 trophée	15€ + 1 trophée	15€ + 1 trophée	15€ + 1 trophée	15€ + 1 trophée
3^{ème}	70€ + 1 trophée	10€ + 1 trophée	10€ + 1 trophée	10€ + 1 trophée	10€ + 1 trophée	10€ + 1 trophée	10€ + 1 trophée
4^{ème}	50€						
5^{ème}	40€						
6	30€						
7	20€						
8	20€						
9	10€						
10	10€						
11	10€						
12	10€						
13	10€						
14	10€						
15	10€						
S/T	526€	45€	45€	45€	45€	45€	45€

*Maillot Jaune Classement Général 15,00 / jour
 *Maillot Blanc Classement Point Chaud 10,00 / jour
 *Maillot Bleu Classement Point 10,00 / jour
 *Maillot Gris Classement 1ère année 10,00 / jour
 *Maillot Orange Classement par Equipe 10,00 / jour

*Maillot à poix
 *Maillot Rouge
 *Maillot Rose
 *Maillot Bleu Pale

Classement Montagne 10,00 / jour
 Classement Combativité 10,00 / jour
 Classement Combiné 10,00 / jour
 Classement Progression 10,00 / jour

Total des Gains 2657,00 €

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



SPONSORS MAILLOTS



Général au temps

Général de la
Combativité

Général aux Points

Général Montagne



Général des Points
Chauds

Général Junior
1^{ère} année

Général du
Combiné

Meilleure
progression



Général par
Equipe

Vainqueur de
l'étape

PARTENAIRES PRESSE



martinique



BOISSON OFFICIELLE



GATORADE

EAU OFFICIELLE



PARRAINS



BALLON ARRIVEE



BANDEAU OFFICIEL



**TRANSPORTS
MONIQUE**

RADIOS

DOSSARDS ET
PLAQUES DE CADRE

INFORMATIQUE

PODIUM

CONFERENCE
DE PRESSE

MARQUAGE VOITURES

SIGNALÉTIQUE

MARYFLORE



PEUGEOT
MOTION & EMOTION

FLEURS

TROPHEES

DIRECTEUR DU TOUR



SECURITE



RECOMPENSES



RAVITAILLEMENT

ERROR: undefined
OFFENDING COMMAND: f'~

STACK: